



HAL
open science

Une génération d'immigrés en Guyane, 1982-2012

Frédéric Piantoni

► **To cite this version:**

Frédéric Piantoni. Une génération d'immigrés en Guyane, 1982-2012. Diversité : ville école intégration, 2014, Les Ultramarins. Ici et là-bas, Les ultramarins. Ici et là-bas (178), pp.140-146. hal-03566626

HAL Id: hal-03566626

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03566626v1>

Submitted on 5 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Une génération d'immigrés en Guyane, 1982-2012. Contraintes socio-économiques et processus d'intégration

Frédéric Piantoni

Résumé

Trente ans d'immigration en Guyane française ont contribué à l'évolution de la société en participant fortement à la croissance démographique par apport net de peuplement, d'abord, puis à la croissance naturelle aujourd'hui, interrogeant le processus d'intégration.

Citer ce document / Cite this document :

Piantoni Frédéric. Une génération d'immigrés en Guyane, 1982-2012. Contraintes socio-économiques et processus d'intégration. In: Diversité, n°178, 2014. Les ultramarins. Ici et là-bas. pp. 140-146;

doi : <https://doi.org/10.3406/diver.2014.3966>;

https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2014_num_178_1_3966;

Fichier pdf généré le 05/03/2024

Une génération d'immigrés en Guyane, 1982-2012

Contraintes socio-économiques et processus d'intégration

La diversité des types migratoires des décennies 1980, 1990 et 2000 fait écho au fort cloisonnement du territoire guyanais en termes social et économique : Cayenne (siège des fonctions publiques), Kourou (ville dévolue à l'activité spatiale) et Saint-Laurent-du-Maroni (ville frontalière). L'immigration, miroir des déséquilibres, s'est calquée sur les discontinuités et s'est fixée dans les espaces urbains majeurs, partici-



pant à leur croissance. Parallèlement, les politiques migratoires sont devenues plus coercitives d'une part, et l'économie départementale de plus en plus dépendante de l'emploi public et des services, d'autre part. Les immigrés anciens ou récents restent confrontés à des discriminations directes ou indirectes (Laëthier, 2011 ; Piantoni, 2009). Aujourd'hui, leurs enfants – la première génération des « nés en Guyane de parents immigrés » ayant entre 16 et 25 ans – contribuent à la société guyanaise. Ce processus d'intégration qui, dans le discours régional, renvoie aux origines semble dans les faits tributaire des contraintes économiques et sociales. L'absence de développement, le

Trente ans d'immigration en Guyane française ont contribué à l'évolution de la société en participant fortement à la croissance démographique par apport net de peuplement, d'abord, puis à la croissance naturelle aujourd'hui, interrogeant le processus d'intégration.

chômage, les déficiences du système éducatif frappent les jeunes d'origines immigrés, comme les autres. Ainsi, les références socioculturelles et leurs ancrages territoriaux, au sein des quartiers, du littoral, des fleuves frontaliers et de l'intérieur jouent-elles un rôle majeur dans le processus d'intégration, ou bien les contraintes sociales et économiques sont-elles dominantes ? Devenir adulte en Guyane est-il fondamentalement différent pour les enfants d'immigrés ?

DES TYPES MIGRATOIRES ET DES VULNÉRABILITÉS

La Guyane a connu durant les décennies 1980, 1990 et 2000 une forte croissance démographique générée par des vagues migratoires aux déterminants multiples : guerre civile du Suriname, crises sociopolitiques et humanitaires en Haïti, crise de la noix du Brésil et fermeture de mines en Amazonie (Serra Pelada en 1992, rouverte en 2009), crises sociopolitique et économique au Guyana, mutation des filières migratoires andines (Pérou, Bolivie, Colombie) après la faillite de l'Argentine en 2003. Parallèlement, à partir de la décentralisation (1982), la Guyane s'est inscrite dans des plans de rattrapage structurels, essentiellement sur la frange littorale – construction d'infrastructures routières, portuaires, immobilières et d'ouvrages d'art –, d'abord financés par

l'État, puis par l'Union européenne (statut de région ultrapériphérique [RU] en 1999). Dans l'intérieur, la relance d'une extraction aurifère dans les bassins situés en amont des fleuves frontaliers du Maroni et de l'Oyapock provoquait une intégration internationale de ces espaces par une immigration.

Ainsi, des migrations non planifiées issues de l'environnement régional majoritairement (Surinamais, Haïtiens, Brésiliens pour 80 % des 109 nationalités présentes) répondaient à un besoin de main-d'œuvre. Elles généraient également des mutations démographiques ayant des répercussions sociales majeures au cours de la génération 1982-2012. Durant cette période, la population a plus que doublé (croissance de 226 %) par apport migratoire net (un tiers), et par effet sur la natalité (deux tiers). La part des immigrés dans la population totale est aujourd'hui de 37 % (celui des étrangers de 33 %), les naissances sont étrangères pour 65 %, et trois étrangers sur sept sont nés en Guyane.

Discriminations directes et indirectes

On pourrait imaginer que les migrations se sont dirigées de manière identique dans les trois bassins d'emplois que sont Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni. Or la cartographie des distributions d'étrangers en 2009 ¹ montre leurs concentrations dans trois espaces bien différenciés : les Surinamais dans le bassin du Maroni, les Haïtiens dans l'agglomération de Cayenne et les Brésiliens dans toutes les communes. De fait, les mouvements migratoires s'enchâssent dans des territoires aux bassins d'emplois

discontinus et aux caractéristiques de développement social et économique inégales. Les discontinuités et les cloisonnements territoriaux sont attachés à l'entrave aux mobilités vers les bassins d'emplois.

Le Nord-Ouest et l'Est de la Guyane sont bornés par des frontières internes : celle d'Iracoubo, permettant de contrôler les mobilités en provenance du Maroni, et celle de Bélizon, en provenance de l'Oyapock. Ainsi les types migratoires subissent-ils des discriminations territoriales relevant de rapports centre-périphéries et de l'absence d'intégration de cet espace au reste de la Guyane. Le cas du bassin de peuplement du Maroni, qui reçoit l'immigration surinamaïse, illustre cette forme de mise en marge, à laquelle contribue l'origine du peuplement de cet espace. À la distribution spatiale, une information démographique élémentaire par nationalité ² montre des différences majeures. Les Surinamais sont en majorité des mineurs (54 % ont moins de 18 ans). La population est très jeune, la moyenne se situant à 21 ans. Cette nationalité se détache nettement des Haïtiens (45 % de mineurs) et des Brésiliens (27 % de mineurs) ; ces derniers sont très représentés dans les tranches d'âge 20-45 ans, correspondant aux mobilités liées à l'emploi, avec une migration de retour à partir de 50-55 ans. Entre les extrêmes démographiques des Surinamais et des Brésiliens, les Haïtiens naissent et vieillissent en Guyane, et sont majoritaires aux tranches d'âge de plus de 50 ans.

La concentration de ces groupes interroge, dans un contexte socio-économique marqué par la faiblesse de l'accès à l'emploi ³ et par une précarité sociale. Le taux de non-scolarisation en primaire et collège des enfants de nationalité française de naissance est de 2,4 %. Les enfants de nationalités étrangères sont plus souvent non scolarisés (7 %) (Gragnic, 2013). Un enfant de nationalité brésilienne sur dix est non scolarisé. Les enfants de nationalités guyanienne et surinamaïse ont également des taux de non-scolarisation supérieurs à la moyenne du département (respectivement 5,7 % et 7,5 %) (*ibid.*).

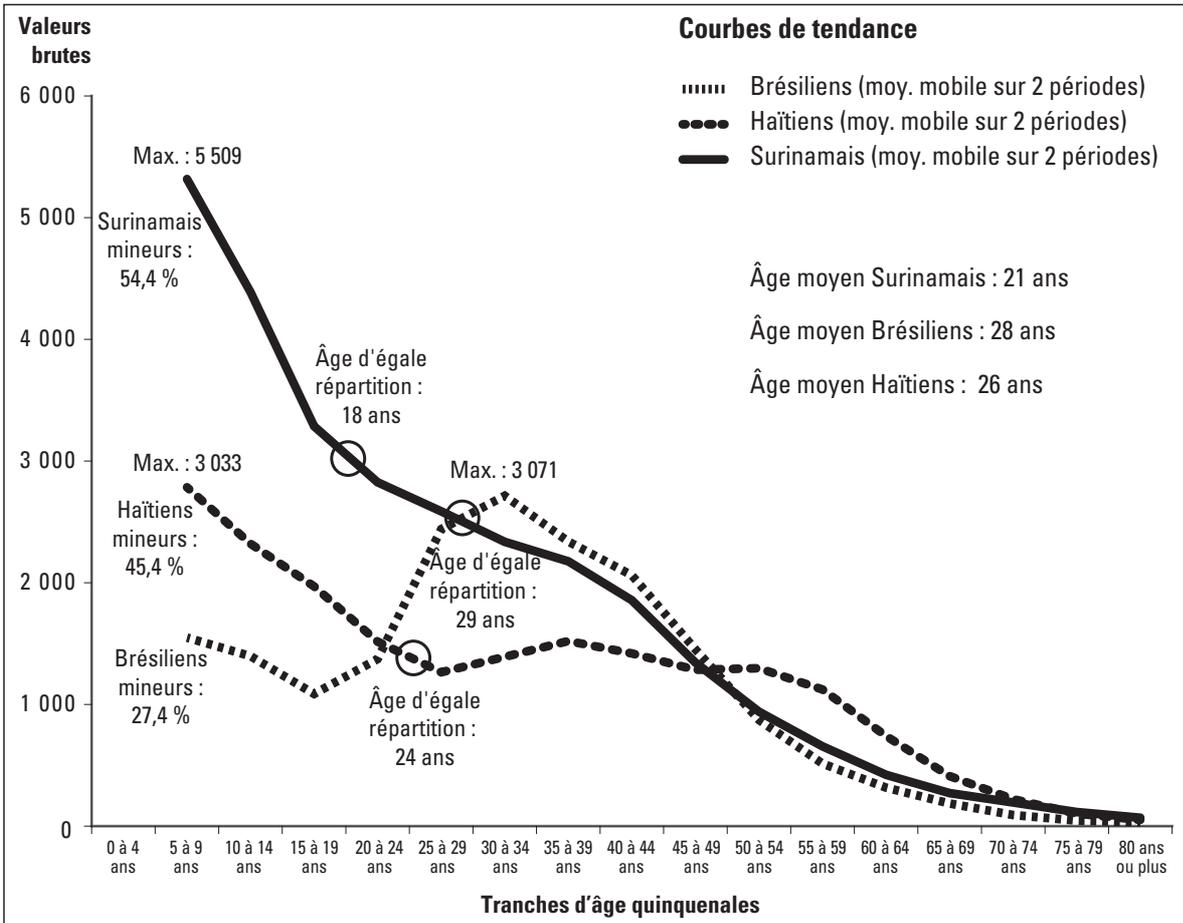
De manière complémentaire aux barrières directes internes, l'absence de mobilité – forme de discrimination à part entière – peut être approchée par l'absence de changement de résidence des immigrés : soit par défaut de moyens financiers, soit par défaut de titre de séjour (limitant la circulation dans le département). Globalement, entre 1999 et 2009, seuls 2,9 % des Surinamais avaient

■ 1 Voir la planche cartographique page suivante.

■ 2 Voir le graphique de la répartition des individus par nationalité et tranche d'âge quinquennale.

■ 3 L'emploi et l'économie guyanaïse se caractérisent par une dépendance de la France métropolitaine. En 2011, les fonctionnaires représentent près du tiers de la population active guyanaïse contre 18,7 % en France hexagonale (Treyens, 2013, p. 2). Le marché du travail en Guyane se caractérise par un faible taux d'activité, un poids encore relativement important de l'informel et une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi (IEDOM, 2013, p. 31). À l'échelle de la Guyane, le taux de chômage s'élève à 21,3 % en juin 2013 (*ibid.*). Les jeunes de 15 à 24 ans ont un taux de chômage estimé à 44,8 % (INSEE, 2014).

Graphique 1. Ventilation des trois groupes (Brésiliens, Haïtiens, Surinamais*) par tranche d'âge en 2009



* Ces trois groupes représentent 80 % de la population étrangère en Guyane française.

Source : INSEE, Recensement de la population, programme ANR DC2MT, 2009. Réalisation : Frédéric Piantoni, CePeD, 2011.

changé de résidence, 9 % des Haïtiens et 66 % des Brésiliens (Piantoni, d'après INSEE, 2009). De fait, les étrangers sont globalement peu mobiles.

L'accès au statut administratif

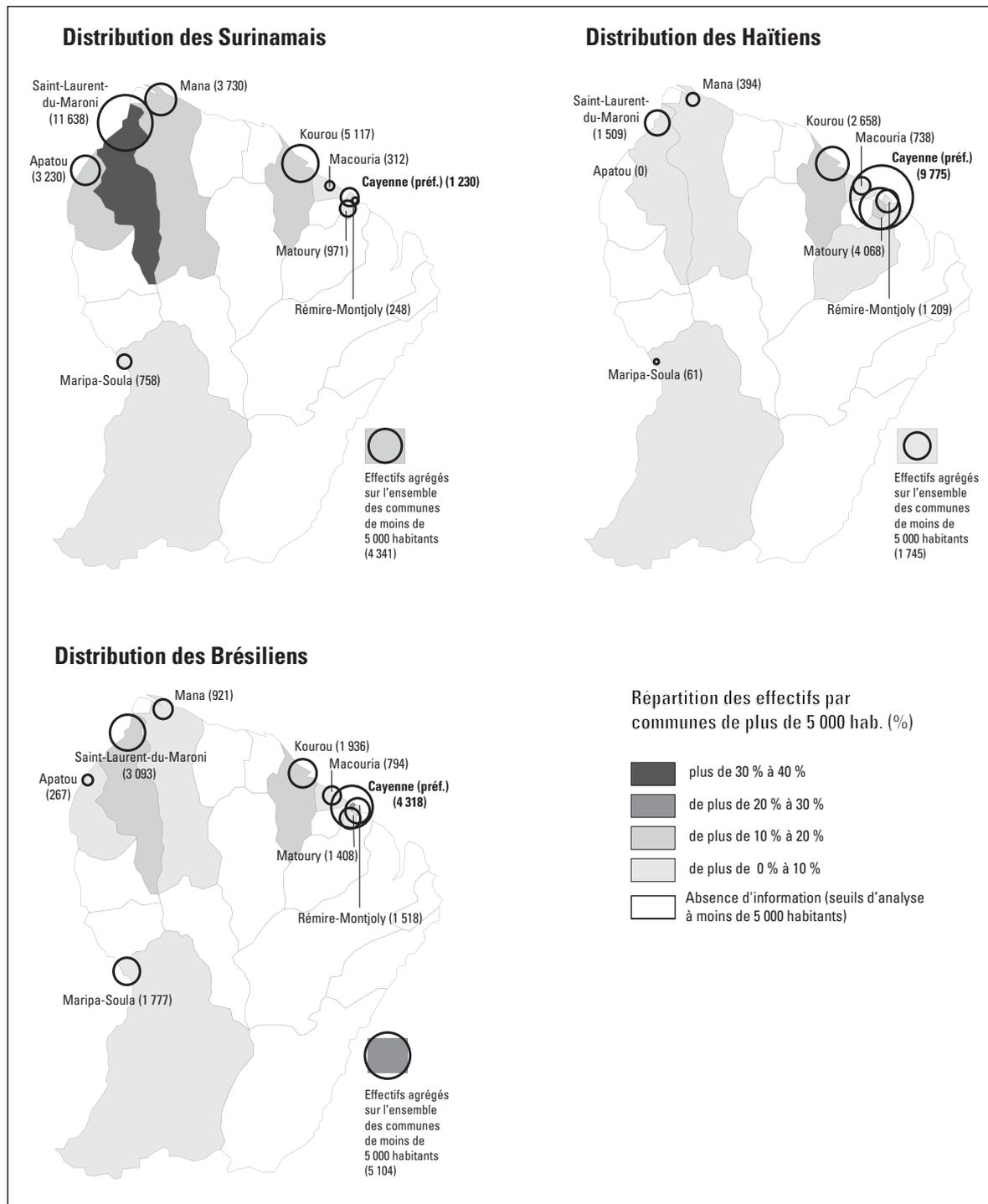
La mobilité faible des étrangers est à mettre en relation avec les taux de non-régularisation de leurs statuts. En croisant les sources préfectorales (dépôts de demandes des titres de séjour) et celles du recensement général de population en 2009, on estime que 52 % des Brésiliens n'ont pas de titre de séjour, 49 % des Surinamais, et 23 % des Haïtiens (Piantoni, 2011) ⁴. Rapporté à la population guyanaise et à toutes les nationalités, le taux

■ 4 Chiffres concernant les individus de plus de 18 ans.

de non-régularisation concerne entre 15 et 18 % de la population régionale.

L'accès difficile à une situation administrative légale – dix à quinze ans pour obtenir des « papiers » – apparaît comme un facteur de discrimination et d'exclusion des processus d'intégrations sociale et économique. Cette situation influence directement la durée et le type d'emploi, ainsi que la capacité à circuler pour obtenir un travail, l'accès au crédit et à l'investissement, l'accès au logement social, aux prestations sociales et au foncier. De manière indirecte, cette situation de sous-enregistrement a un impact sur l'ensemble des schémas de planifications sociales, sanitaires, éducatives, foncières et territoriales. Elle explique pour partie les phénomènes d'occupation foncière sans titre de propriété, les quartiers urbains à forte concentration d'immigrés, ou le sous-dimensionnement des structures de scolarisation. L'analyse des catégories d'emplois occupés par les

Graphique 2 : Distribution communale des trois groupes (Brésiliens, Haïtiens, Surinamais*) en 2009



* Ces trois groupes représentent 80 % de la population étrangère en Guyane française.

Source : INSEE, Recensement de la population, programme ANR DC2MT, 2009.
Cartes réalisées avec Philcarto (<http://philcarto.free.fr>) par Frédéric Piantoni, CePeD, 2011.

étrangers illustre des processus d'exclusion. En effet, en croisant les catégories socioprofessionnelles avec les nationalités, on note que 60 % des Brésiliens sont comptabilisés comme « inactifs ⁵ (autres que retraités) », 64 % des Haïtiens et 73 % des Surinamais (Piantoni, d'après INSEE, 2009). Or on ne peut considérer que ces personnes n'accumulent pas de ressources, d'autant que la plupart d'entre elles ne disposent pas de titres de régularisation et sont sans revenus sociaux ⁶. Cette situation, au sein d'un contexte économique régional marqué par la faiblesse de l'emploi privé et une économie de services, se traduit par des logiques concurrentielles, puis clientélistes, dans certaines niches d'activité comme l'emploi domestique, le jardinage ou la branche BTP. De fait, on assiste à la croissance d'un système d'informalité et de poly-activité. Au-delà de l'emploi, toutes les activités permettant de thésauriser sont concernées (acquisition foncière, location et sous-location immobilières, agriculture maraîchère péri-urbaine, transports, commerce alimentaire ou de vêtements, artisanat, pêche). Enfin, en analysant les transferts financiers comme marqueurs des échanges avec les pays d'origine (Piantoni, 2011), on observe une connexion de la Guyane dans les réseaux transnationaux avec les ancrages des diasporas haïtienne (États-Unis, Canada,

France métropolitaine), andine (Espagne, Pérou, Bolivie), sud-caribéenne (Suriname, Pays-Bas), chinoise et subsaharienne (Sénégal, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Italie). Partant, la Guyane s'inscrit dans la mondialisation en envoyant des devises et en en recevant. Ses immigrés sont les acteurs essentiels de cette stratégie d'adaptation par l'ouverture au monde, en rupture avec les politiques migratoires de fermeture.

Cette situation ouvre vers des processus d'intégration économique, sociale et culturelle différenciés et complexes où coexistent (et s'affrontent parfois) des systèmes de valeurs. Ainsi, par exemple, les opérations de destruction de sites d'occupation illégale voient des consuls (Haïti notamment) devenir conciliateurs entre les services de l'État, les collectivités et les associations d'immigrés habitant le site. Les termes de la négociation sont aussi parfois financiers (expulsion du site de Chaton à Cayenne, par exemple).

Pour autant, ce système paraît aujourd'hui en mutation. Il touche les immigrés à deux titres. D'abord, le marché de l'emploi est de plus en plus concurrentiel à l'échelle de la Guyane, car le volume d'emplois créés n'a que peu évolué au regard des coûts d'investissement et de production très élevés, par comparaison à l'environnement régional. Ensuite, l'immigration nette stagne (voire diminue) au profit de la croissance naturelle, marquée par la croissance majeure de la population des « nés en Guyane de parents étrangers ».

LES « NÉS EN GUYANE DE PARENTS IMMIGRÉS »

■ 5 Au sens de l'INSEE, soit ni au chômage, ni en emploi.

■ 6 La CAF de Guyane couvre seulement le tiers des étrangers présents sur le territoire (Rapport d'activité, 2011).

■ 7 Il s'agit de données propres issues d'une enquête. En 2011, la préfecture de Guyane, le conseil régional, l'INSEE Antilles-Guyane et le Centre de ressources politiques de la Ville (CRPV) de Guyane ont estimé nécessaire de mieux comprendre la situation des jeunes adultes en Guyane. L'objectif : produire une observation fine des jeunes adultes en Guyane pour permettre l'élaboration d'une politique jeunesse dans la perspective de la future collectivité territoriale. Une enquête par quotas, dont la direction scientifique a été assurée par Frédéric Piantoni, a été réalisée, de janvier 2012 à avril 2014, sur un échantillon de 1 648 jeunes de 16 à 25 ans à parité de genres et pris dans l'ensemble de la région Guyane (1 320 sur le littoral, 330 dans l'intérieur). Le redressement des données permet une analyse sur 34 330 jeunes (50 % dans le centre-est, 28 % dans le littoral-ouest, 7 % dans l'intérieur). Ce travail porte sur les modes d'acquisition des attributs de l'âge adulte en les croisant avec les registres de variables sociales, culturelles et économiques : conditions de vie, scolarité, mobilités, langues, usages des TIC, revenus, modes d'habitation, références culturelles, santé, perception de l'âge adulte, perception de l'avenir, aspirations. Le rapport final paraîtra fin 2014.

L'importance de la descendance des immigrés dans la tranche des 16-25 ans – environ 35 000 jeunes, soit 15 % de la population régionale – et la concentration des groupes immigrés interrogent non seulement l'effet des origines (allochtones et autochtones), mais aussi l'effet des territoires dans le processus d'intégration.

Un quart des jeunes de 16-25 ans issus de l'immigration, nés ou non en Guyane, sont de nationalité française par acquisition (24,5 %) et un quart sont de nationalité étrangère (22,1 %). De fait, près de la moitié des jeunes de 16 à 25 ans sont immigrés (46,6 %) (Piantoni, Wintrebert, 2013). Plus de la moitié des jeunes (60,4 %) ont au moins un parent né à

l'étranger (*ibid.*)⁷. Ce chiffre est plus important que les données officielles, qui ne retiennent seulement : « Les jeunes immigrés de 16 à 25 ans représentent 37 %, soit huit points de plus que dans l'ensemble de la population de la Guyane. La quasi-totalité n'a pas la nationalité française. Ils sont principalement surinamais, haïtiens et brésiliens » (INSEE, 2011).

Par ailleurs, à l'échelle de la Guyane, près de 60 % des jeunes adultes résident dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville⁸ des agglomérations de Cayenne⁹, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni (Wintrebert, 2013). Ces espaces sont marqués par une précarisation sociale qualifiée par des variables cumulatives : niveaux de scolarisation faibles (diplômes de niveau BEP/CAP ou brevet des collèges) ou non-scolarisation, milieu familial pauvre, revenus faibles, non-décohabitation¹⁰, disparité hommes-femmes, origine immigrée.

Des conditions de vie très contraintes

Dans l'analyse des disparités des jeunes adultes résidant dans les quartiers prioritaires (CUCS et ZUS) à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent, Wintrebert (2013) note que « l'effet quartier n'est donc pas sensible, même pour des territoires comme Saint-Laurent-du-Maroni. Les disparités [...] témoignent pourtant d'un véritable décalage entre les jeunes des quartiers prioritaires et les autres. Mais ce décalage, variable selon les territoires, s'explique davantage par la combinaison de plusieurs

handicaps socio-économiques que par le seul "effet quartier" ».

Les conditions macro-économiques et sociales qui caractérisent le département priment sur les références liées à l'origine et touchent autant les jeunes issus de l'immigration que les autres. À une autre échelle, du point de vue démographique, c'est également le constat que dressent Franck Temporal et Emmanuel Valat (2014)¹¹ quand ils montrent que les âges aux événements qui définissent le passage vers l'âge adulte¹² ne caractérisent pas les jeunes immigrés par rapport aux natifs de Guyane. Les différenciations sont par contre très marquées entre ces deux catégories et les jeunes de métropole, exprimant le primat, en Guyane, des contraintes sociales et économiques structurelles (emploi, scolarisation, natalité précoce), devant les origines allochtone ou autochtone.

Un processus d'intégration culturelle

Le constat ci-dessus rejoint les conclusions tirées des premiers résultats d'enquête sur les jeunes en Guyane (Piantoni, Wintrebert, 2013) : quelle que soit la situation socio-économique des jeunes (en emploi ou non, en scolarité ou non, diplômé ou pas, âge, sexe, nationalité), on constate une adhésion à des valeurs collectives communes en matière d'aspirations personnelles et professionnelles, d'absence de sentiment de discrimination, d'optimisme, de convergence autour de la définition de l'adulte. On constate également une forte confiance collective dans les institutions républicaines (éducation, armée, police, justice). Certes, on distingue des formes de sociabilités marquées chez les jeunes (plurilinguisme, entre autres) selon les territoires, les niveaux de diplôme ou les statuts, mais qui sont peu corrélées à la nationalité ou à l'origine.

On observe donc un processus d'intégration culturelle qui comprend une diversité de bricolages identitaires (Lévy-Strauss, De Certeau), variables dans le temps et dans l'espace guyanais. Comme les groupes socioculturels plus identifiés (Amérindiens ou Buschinengués), les enfants d'immigrés s'inscrivent dans des rapports d'altérité originaux et riches d'échanges.

En revanche, pour eux comme pour les autres, le statut, l'âge, le diplôme et le genre sont les variables les plus fortement associées au registre économique, affectant les

■ 8 Communes disposant d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ou d'une zone urbaine sensible (ZUS).

■ 9 Cayenne, Matoury, Remire-Montjoly.

■ 10 La décohabitation est le fait que des personnes issues d'un même foyer cessent d'habiter sous le même toit.

■ 11 L'étude porte sur les jeunes de 18 à 34 ans et repose sur une comparaison des âges aux événements d'entrée dans la vie adulte des immigrés en Guyane, des natifs de Guyane et des jeunes de métropole. Ce travail est issu de l'enquête « Migrations, famille et vieillissement » (MFV) menée en 2010 dans les départements d'Outre-mer, d'une part, et « Trajectoires et origines » (TeO), menée en 2008 en France métropolitaine, d'autre part (Temporal, Valat, 2014).

■ 12 Fin des études, premier emploi, départ du domicile parental, première union cohabitante, premier enfant.

variables de revenu financier, d'emploi, de mobilité et d'emploi informel. La nationalité et l'origine culturelle sont, là encore, secondaires (Piantoni, Wintrebert, 2013). Globalement, ces contraintes structurelles conduisent à la fois à la précocité de l'entrée dans la vie d'adulte et à une précarité socio-économique importante.

Cette situation introduit une rupture entre une intégration culturelle à l'œuvre et une intégration structurelle (sociale et économique) peu opératoire, souvent à la source de déviances : emploi informel, grossesse précoce ou non désirée, déscolarisation et décrochage scolaire, roulement fiduciaire, spéculation foncière, instrumentalisation des juridictions coutumières et nationales. Une des stratégies d'adaptation est aujourd'hui l'émigration vers d'autres États où sont établies les diasporas ayant des ressortissants en Guyane (États-Unis, Canada, France métropolitaine).

CONCLUSION

L'importance démographique de la première génération d'enfants d'immigrés a un impact sur la société guyanaise. Le processus d'intégration culturelle défendu dans les instances régionales croise la volonté d'associer un dynamisme démographique généré par une génération de migrants depuis trois décennies avec le projet d'une société guyanaise riche de ses apports socioculturels reconnus. Pour autant, si la société guyanaise est restée le creuset culturel depuis la fin du XIX^e siècle, les tensions économiques et sociales qu'elle connaît aujourd'hui brouillent la lecture et stigmatisent des groupes vulnérables. Les immigrés et les jeunes sont désignés comme les acteurs des maux d'une crise multiforme. Cette situation masque le défi relevé d'une intégration culturelle depuis trente ans, et dont les effets positifs permettent d'éviter des crises sociales majeures, malgré une croissance naturelle en hausse grâce aux naissances issues de l'immigration. Gageons

que les acteurs institutionnels sont soucieux de l'impérieuse nécessité d'accompagner les politiques d'altérité en intégrant celles en faveur de la jeunesse, sous peine de générer l'exclusion et la désocialisation de la moitié de la population régionale.

■ FRÉDÉRIC PIANTONI

maître de conférences en géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne
(UMR 196 CePED (Paris-Descartes, INED, IRD))

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GRAGNIC B. (2013), « En Guyane, les conditions de vie matérielles de l'enfant s'imposent comme le premier déterminant de la non-scolarisation », INSEE, *Antian Échos-Pages économiques et sociales des Antilles-Guyane*, n° 33.
- IEDOM (2014), *Guyane. Rapport annuel 2013*, Paris.
- INSEE (2011), *Les Jeunes en Guyane*, INSEE, Région Guyane, Préfecture de Guyane, 24 p.
- LAËTHIER M. (2011), *Être migrant et Haïtien en Guyane*, Paris, Éditions du CTHS.
- PIANTONI Fr., WINTREBERT R. (2013), « Être jeune et devenir adulte (16-25 ans) en Guyane : entre processus d'intégration culturelle et contraintes socio-économique », communication au colloque international « Les Marronnages et leurs productions sociales, culturelles dans les Guyanes et le bassin caribéen du XVII^e au XX^e siècle », 18-21 novembre 2013, Saint-Laurent-du-Maroni.
- PIANTONI Fr. (2011), *Migrants en Guyane*, Arles (Bouches-du-Rhône), Actes Sud/Cayenne, Musée des cultures guyanaises, Cayenne.
- PIANTONI Fr. (2009), *Discrimination et fragmentation socio-spatiale dans le bassin d'habitat de Cayenne. Étude sur sept quartiers précarisés*, ACSé-CRPV.
- TEMPORAL Fr., VALAT E. (2014), « L'entrée dans la vie adulte des populations immigrées de Guyane française : des différences liées à l'origine ? », communication au XVIII^e Colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), 26-29 mai 2014, Bari (Italie).
- TREYENS P.-É. (2014), « Enquête emploi 2013 en Guyane. Stabilité du chômage depuis cinq ans, *Premiers Résultats*, INSEE, n° 104.
- TREYENS P.-É. (2013), « L'emploi public en Guyane, près d'un tiers des actifs sont fonctionnaires », INSEE, *Antian Échos-Pages économiques et sociales des Antilles-Guyane*, n° 41.
- WINTREBERT R. (2013), « Diversité des Jeunes adultes en Guyane, in *Observatoire national des zones urbaines sensibles. Rapport 2013*, Paris, Les Éditions du CIV, p. 141-156.